Refus d’obtempérer à Bidart (64) : un chauffard drogué, sans permis et au volant une voiture volée, fonce sur les policiers, qui ont ouvert le feu

16/10/2022 à 21h49



Les policiers du commissariat de Biarritz ont fait usage de leurs armes de service aprèrs un nouveau refus d’obtempérer sur la Côte Basque. Le syndicat Alliance réagit.

Le **syndicat Alliance Police Nationale** a réagi à la suite de ce nouveau **refus d’obtempérer qui a eu lieu à Bidart** dans la nuit de samedi à dimanche 16 octobre 2022. Les policiers du commissariat de Biarritz ont fait **usage de leurs armes de service** pour stopper l’individu.

Vers 3h du matin sur la commune de Biarritz, les policiers ont tenté de contrôler un véhicule qui avait commis de nombreuses infractions au code de la route. Le conducteur a refusé d’obtempérer aux injonctions des agents, il a pris la fuite en prenant tous les risques. Le fuyard est ensuite entré dans une voie sans issue et a stationné le véhicule tous feux éteints dans une zone non éclairée à Bidart dans le but d’échapper à

l’interpellation.

Deux policiers ont rejoint à pied le véhicule et c’est à ce moment que le conducteur a démarré en trombe en « tentant de les renverser ! » selont le syndicat Alliance. Les policiers ont fait usage de leurs armes à plusieurs reprises, le conducteur a alors percuté un rocher ce qui a permis aux policiers d’interpeller les occupants.

> *Le conducteur n’a pas hésité une seule seconde à tenter de percuter les policiers à pied et ainsi de commettre une tentative d’homicide sur nos collègues.*
>
> ***Laurent Saysset** – Alliance Police Nationale*

Le syndicat précise que l’homme interpellé était positif aux tests stupéfiants et roulait à bord d’un « voiture volée la veille à Dax » (Landes) ainsi qu’en défaut de permis. C’est la quatrième affaire de ce type qui touche la Côte Basque en moins de 2 ans.

(…) Actu.fr